



Offert par

Torah-Box.com

38

**Juger son ami
favorablement**



**MIDDA 38 | JUGER SON AMI FAVORABLEMENT.
ORIENTER FAVORABLEMENT SON APPRÉCIATION
ENVERS SON AMI**

En amitié, le plus difficile n'est pas forcément de créer des liens, mais de les entretenir. Un des moyens d'y parvenir est de juger favorablement son prochain. C'est un moyen de conserver un avis positif sur ses amis et de ne pas leur faire trop de reproches. Car ces derniers, même s'ils sont constructifs, peuvent altérer la relation s'ils deviennent une continuelle litanie. Après tout, nous avons tous nos défauts.

Il est écrit dans les Pirke Avot, Chap.1-6, "juge tout homme favorablement". La nuance avec notre *michna*, c'est qu'il s'agit de notre ami en l'espèce. Cette *midda* est le prolongement direct de "partager le fardeau avec son prochain". Il y a deux étapes lorsque l'on juge quelqu'un. Il y a tout d'abord le jugement, qui s'apparente à une estimation de ce qui a été fait ou dit, en fonction de différents critères, et qui fait pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Ensuite vient la prise de décision effective qui fait pencher la balance vers une direction. Avant cette dernière étape, on peut orienter son jugement vers deux directions.

Juger "tout homme" favorablement signifie que lorsque cette personne devrait, a priori, être jugée négativement, on lui ajoute un mérite ou une circonstance atténuante

38 | JUGER SON AMI FAVORABLEMENT

pour rééquilibrer la balance. On n'a en aucun cas éliminé les points négatifs que l'on peut lui reprocher.

Dans le cas de notre *michna*, on nous demande au sujet de nos amis, d'orienter favorablement notre appréciation et de ne choisir qu'une direction, celle du bien. La balance penche d'un seul côté, le bon. Sans cela, il restera toujours quelques griefs qui pourraient altérer la relation, voire y mettre fin.

“ Dans la maison des Feingold à Ashdod, en Israël, diverses émotions se mêlaient. Il y régnait une grande allégresse, car leur fille aînée venait juste de se fiancer, et pourtant les parents étaient inquiets. En effet, il n'y avait pas assez d'argent pour payer à la fois le mariage et leur part dans l'achat d'un logement pour le nouveau couple.

M. Feingold voyagea à travers tout Israël et les Etats Unis pour réunir l'argent pour le mariage de sa fille. Par ailleurs, ses voisins et amis, ayant compris la difficulté de la situation, commencèrent également à récolter de l'argent pour la famille. Finalement, le soir du mariage arriva. Mais lorsque les invités, qui avaient contribué au mariage, entrèrent dans la salle de réception de l'hôtel, ils furent assez surpris. La pièce – la plus grande de l'établissement – était somptueusement décorée, parée de merveilleuses compositions florales, et un orchestre ne comportant pas moins de sept instruments jouait tandis que le premier des six plats était servi. Était-ce pour ça que les gens avaient récolté de l'argent ? Et les rabbanim ne se s'étaient-ils pas récemment opposés aux mariages prétentieux, encourageant les gens à ne pas faire de somptueuses réceptions car d'autres, ayant des moyens plus modestes, pourraient se sentir obligés de

les imiter ? Les Feingold avaient utilisé tellement d'argent, pour une soirée, alors que les jeunes mariés avaient besoin d'acheter un appartement ! Les gens qui avaient été invités quittèrent la salle consternés et mécontents. Quelques jours plus tard, M. Feingold, qui avait perçu le ressentiment de ses invités, souleva le problème avec le rabbin de sa communauté, Rabbi Elya Weiss, et expliqua ce qui s'était passé. " Lorsque j'en vins pour la première fois à discuter d'argent et à fixer la date, le propriétaire de la salle de réception m'a demandé "Etes-vous, par hasard, apparenté aux Feingold d'Allemagne ? " Lorsque je lui dis que Léon Feingold était mon regretté père, des larmes lui montèrent aux yeux. Il s'exclama : "Je suis vivant aujourd'hui uniquement grâce à votre père ! Il nous cacha, ma famille et moi, et nous sauva des nazis. Tous les membres de ma famille doivent leur vie à votre père ! " Il expliqua comment il avait toujours voulu retrouver ses sauveurs et les remercier d'une certaine manière, mais il perdit contact avec eux après la guerre. Il insista en disant qu'il nous ferait un merveilleux mariage, continua M. Feingold, et bien que nous ayons tenté de l'en dissuader, il sentait que c'était sa manière d'exprimer sa gratitude. Lorsque nous sommes arrivés à la salle de réception ce soir là, nous étions aussi choqués que tous les autres. Je ne pouvais rien dire à quiconque car notre bienfaiteur avait demandé à ce que son présent reste un secret. Cependant, lorsque je vis la réaction de nos invités, je lui ai demandé l'autorisation de révéler la vérité. A présent, je vous demande à vous, Rabbi Weiss, de faire savoir à tout le monde la vérité s'il vous plaît ". Le lendemain matin à la choule, Rabbi Weiss raconta toute l'histoire à sa communauté. Une fois de plus, les gens furent surpris, mais cette fois-ci d'eux-mêmes. Tous ceux qui avaient parlé négativement comprirent

38 | JUGER SON AMI FAVORABLEMENT

soudainement qu'en réalité ils ne connaissaient pas tous les faits – même si, sur le moment, ils étaient persuadés du contraire !
(Adapté de Rabbi Paysach Krohn, *Around the Maggid's Table*, pp. 164-167) 🕯️

On rapporte, au nom du Saba de Kelm, que toutes les choses dans le monde ont été créées pour une utilité ou un but. On lui demanda un jour à quoi servait un esprit tordu ? Voici sa réponse : on en a besoin pour juger son prochain favorablement !

Illustration :

“ Il est raconté que Rabbi Chim'one Schwab (1908-1995, New York) vit un membre pratiquant de sa communauté manger un hot dog d'un stand non-kasher. Rabbi Schwab supposa qu'il devait être atteint d'une maladie extrêmement grave ('holé mésoukan), qui nécessitait qu'il mange dès le début de l'apparition des symptômes. Rabbi Schwab jugea-t-il correctement la situation ? Oui, la plupart des membres pratiquants de la choule sont considérés comme des tsaddikim pour ce qui est de manger strictement kasher. Par conséquent, Rabbi Schwab était obligé de le juger positivement, et d'inventer une explication plausible (même si cela peut être tiré par les cheveux), justifiant que l'homme avait une bonne raison de manger de la nourriture non-kasher à ce moment là. Plus tard, Rabbi Schwab fut informé que ce membre de la communauté était hospitalisé, et alla lui rendre visite. Il souffrait d'un ulcère à l'estomac qui saignait, et son docteur lui avait donné ordre de manger dès le début de l'apparition des symptômes ! (Entendu de R'Yitzchak Berkovits, Jérusalem). 🕯️

“ Le Rachach (Rabbi Chemouel Strachun of Vilna, 1819-1885) était connu pour sa grande érudition en Torah et son importante fortune. Il passait beaucoup d'heures à étudier la Torah (son commentaire sur presque tout le Talmud est imprimé dans la plupart des éditions modernes du Talmud) et il prenait sur son temps de travail en tant que banquier pour administrer un fond de prêt sans intérêt. Un jour, un tailleur du nom de Reb Zalman vint emprunter trois cents roubles, à rembourser dans l'année, et une entrée fut consignée dans le registre de comptes du Rachach. Un an plus tard, jour pour jour, Reb Zalman rendit l'argent au Rachach qui le plaça dans le rabat du livre qu'il utilisait, afin de minimiser l'interruption de son étude. A la fin de l'après-midi, il rangea le volume rare sur l'étagère avec l'argent encore à l'intérieur. Une semaine plus tard, lorsque le Rachach questionna Reb Zalman au sujet de l'argent, il affirma qu'il l'avait rendu à la date convenue. Afin de résoudre le problème, ils décidèrent qu'ils iraient au Beith Din (tribunal de loi juive). La nouvelle se répandit dans la ville comme une traînée de poudre, le tailleur Reb Zalman était impliqué dans un différend judiciaire avec le révérend Rachach. Les gens furent outragés que quiconque ait l'audace de remettre en cause l'érudition et la sainteté du Rachach. La réputation de Reb Zalman avait été ternie. Le tribunal décida qu'il devait jurer qu'il avait effectivement remboursé l'emprunt. Cependant, comme le Rachach ne voulait pas prendre le risque de voir un Juif jurer faussement, il abandonna l'affaire. Mais les habitants de la ville cessèrent de faire affaire avec le malchanceux tailleur, et il déménagea finalement en dehors de la ville : c'était un homme brisé. Un an plus tard, le Rachach était plongé dans le même sujet qu'il avait étudié ce fameux jour, et, en tirant le volume rare qu'il avait utilisé alors, il remarqua que trois cents roubles tombèrent du

38 | JUGER SON AMI FAVORABLEMENT

rabat. C'était l'argent que Reb Zalman avait affirmé avoir payé ! Après avoir cherché Reb Zalman pour se racheter, le Rachach le trouva habitant dans une petite maison loin de la ville et le supplia de l'excuser. " A quoi bon le pardon " dit Reb Zalman tristement. " Mon commerce a disparu, mon argent est perdu, et je suis la risée de la communauté. " Le Rachach proposa d'aller dans chaque choule annoncer que c'était son erreur à lui et que les gens devaient redonner tout le respect qui était dû à Reb Zalman. " Non, " dit Reb Zalman avec abattement, " les gens diront seulement que le Rachach est un tsaddik, et que c'est sa compassion qui l'oblige à agir de la sorte. Ils ne croiront jamais que j'avais vraiment raison. "

*Le Rachach était perplexe, car il comprenait la nature humaine et il savait que Reb Zalman avait raison. Les gens ne le croiraient pas après toute une année de doutes et de reproches. Le Rachach réfléchit pendant un moment et dit alors : " J'ai une fille en âge de se marier. Si je prends ton fils pour gendre, ce qui signifie que nous serons en famille par ce mariage, personne n'aura alors de doute que tu es effectivement un homme respectable. " Reb Zalman accepta la proposition. Les époux potentiels acceptèrent aussi joyeusement : un mariage fut organisé et Reb Zalman retrouva son ancien statut dans la communauté. (Adapté de Rabbi Paysach Krohn, *The Maggid Speaks*, pp. 36-39) 🙏🙏*



Obstacles à l'acquisition de cette midda

Notre société connaît deux extrêmes au regard de cette *midda*. Soit on refuse de juger son prochain et on le " laisse vivre sa vie ". Car après tout, nous ne sommes pas des anges et nous commettons aussi des erreurs. Soit, au contraire, on se permet de juger son prochain à tort et à travers. Dans les

deux cas, la *Torah* nous demande exactement le contraire. A savoir que l'on se doit de juger l'autre mais que ce jugement doit se faire à son avantage.

Le Roi Salomon, dans ses proverbes (Michlei 27:19), nous enseigne un fondement essentiel, qui constitue une loi de la nature : " Comme dans l'eau le visage répond au visage, ainsi chez les hommes les cœurs se répondent. ".

Lorsque l'on juge favorablement son prochain, celui-ci est enclin à en faire autant, car notre œil bienveillant trouve un écho positif dans son cœur. Cela participe à la paix sociale et permet aux échanges dans le *limoud* d'être bien plus fructueux. C'est aussi une façon formidable de dominer son Yetser et de travailler sur ses *middot*. Une fois de plus, un des moyens d'acquérir la *Torah* passe par une amélioration personnelle constante.



Exercices pratiques

- Exercez-vous au quotidien sur cette midda avec votre conjoint, mais aussi avec vos beaux-parents, vos amis et vos voisins...
- Intensifiez l'étude du " *Moussar* " (l'éthique juive). Rav Israël Salanter, qui fut à l'origine du mouvement du *Moussar* disait : " Lorsque je n'étudiais pas le *Moussar*, j'étais intolérant avec tout le monde mais indulgent avec moi-même. Depuis que j'étudie le *Moussar*, je suis devenu tolérant avec les autres et exigeant à mon égard. " Tout un programme ! Analysez dans quels cas vous avez été intolérant l'année passée, en essayant d'en tirer des conclusions.